

DATE DE CONVOCATION  
11/04/2025

DATE D’AFFICHAGE  
11/04/2025

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE
25
PRÉSENTS
20
VOTANTS
24

L’an deux mille vingt-cinq, le mardi 22 avril, à 18 heures 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Damien de WINTER, Maire.

Etaient présents

M. Damien de WINTER, Mme Marie-France MOLLET, M. Jean-Pierre ISABEL, Mme Sophie MOBASHER, M. Jean-Louis BOISSÉE, Mme Sara ROUZIERE, M. Bruno LECŒUR, Mme Monique BOBLIN, M. Patrick DESVAGES, Mme Marie-France LEBON, Mme Catherine SIBBILLE, Mme Josette ALDROVANDI, Mme Patricia FREIDOZ, M. Christophe BISSEY, Mme Nelly AUBRON, M. Olivier VÉLASQUEZ, Mme Magali LE BLAIS, M. Frédéric LACOUR, M. Nicolas RICHTER, M. Bertrand VERSTRAETE.

Absents excusés

M. Abdellah FAWZI donne pouvoir à de Damien de WINTER  
Mme Edith LE ROUX donne pouvoir à Mme Josette ALDROVANDI  
Mme Naïma ANNOUCHE donne pouvoir à Mme Marie-France MOLLET  
Mme Agathe PETRIGNANI donne pouvoir à M. Bruno LECŒUR

Absente

Mme Isabelle PIERRE

Secrétaire de séance : Mme Sophie MOBASHER

---

Délibération n° 25.04.22/08

Objet / Demande de subvention exceptionnelle de la FNACA

---

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de la demande de subvention exceptionnelle formulée par la FNACA, et fait lecture du courrier émis en ce sens par l’association le 31 mars dernier.

Cette demande exceptionnelle porte sur l’acquisition d’un drapeau de cérémonie, sur lequel figurera le nom de la commune, dont le coût est estimé à 700 €.

Monsieur le Maire propose donc à l’assemblée d’approuver le versement de cette somme et par conséquent l’acquisition de ce drapeau.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité ;**

**APPROUVE** le versement d’une subvention exceptionnelle de 700 € à l’attention de la FNACA ;

**AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents nécessaires à la parfaite exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour extrait certifié conforme,

La secrétaire de séance,  
Sophie MOBASHER

Le Maire,  
Damien de WINTER



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
014-211403019-20250422-250422-08-DE  
Accusé certifié exécutoire  
Réception par le préfet : 28/04/2025

